

L'amélioration de la gestion et de la restauration des écosystèmes renforce la résilience de la région de Big Bend-Río Bravo.



Projet de 2013 et de 2014

Collaboration nord américaine en vue de conserver les aires protégées transfrontalières

Pendant quatre ans, les aires protégées transfrontalières de la région de Big Bend-Río Bravo ont fait l'objet du soutien de la CCE en vue de renforcer la santé des écosystèmes et la résilience de cette région aux changements climatiques. Celle-ci comprend un ensemble d'habitats situés sur des rives, des prairies et des montagnes qui abritent des végétaux et des animaux en voie de disparition, et contribuent à la survie des espèces migratrices. Le projet a consisté à cerner des aires prioritaires de conservation au sein de ces habitats, d'appliquer des stratégies concertées de gestion adaptative et d'aider les collectivités à se donner des moyens de subsistance durables.

Principales réalisations

- Le choix d'aires prioritaires aux fins de la conservation, et l'élaboration de stratégies et de protocoles de surveillance binationaux pour le Rio Grande, ses affluents et ses hautes terres.
- La participation de plusieurs collectivités des aires protégées de Maderas del Carmen, d'Ocampo et de Cañón de Santa Elena, afin d'entreprendre des activités d'écotourisme et de restauration des rives et d'en tirer parti.
- La plantation d'environ 3 000 arbres dans des zones fragiles situées sur les rives de trois affluents du Rio Grande.
- La surveillance d'environ 3 000 kilomètres carrés d'habitats riverains (dont des bassins hydrographiques) relativement à la topographie et à la végétation.
- La cueillette de semences d'asclépiade indigène afin de rétablir cette plante dans le cadre d'activités de conservation des monarques.

Résultats

- Le sommaire en français du rapport intitulé *Conservation Assessment for the Big Bend-Río Bravo Region: A Binational Collaborative Approach to Conservation* (Évaluation binationale de la conservation dans la région de Big Bend-Río Bravo).
- Le document intitulé (en anglais seulement) *A Proposal for Developing Desired Future Conditions for the Big Bend Reach of the Rio Grande/Río Bravo* (Guide d'élaboration d'une stratégie de conservation binationale).
- Un rapport de surveillance des paysages terrestres dans les aires de conservation prioritaires de la région de Big Bend-Río Bravo à l'aide de photographies répétitives.
- Un rapport sur le reboisement des rives du ruisseau Terlingua dans le parc national de Big Bend, au Texas.
- Un rapport de surveillance hydrologique et biologique des ruisseaux San Carlos et San Antonio dans l'aire naturelle protégée de Cañón de Santa Elena, dans l'État de Chihuahua.
- L'évaluation et la gestion de la fréquentation et de la capacité d'accueil des sites récréatifs écotouristiques dans les aires naturelles protégées de Maderas del Carmen et d'Ocampo, dans l'État de Coahuila.
- Le rapport sur la cueillette de semences d'asclépiade indigène aux fins des activités de conservation du monarque.

Partenaires, intervenants et bénéficiaires

Les membres du comité directeur du projet comprennent des représentants de la Comisión Nacional de Areas Naturales Protegidas, de l'Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático, du National Park Service, du Fish and Wildlife Service et du Department of the Interior des États-Unis, ainsi que de l'International Boundary and Water Commission. Les partenaires comprennent une trentaine de membres d'un organisme coopératif voué à la conservation de la région de Big Bend-Río Bravo, ainsi que des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des universités et des citoyens. Les autres intervenants et les bénéficiaires comprennent des propriétaires fonciers, des agriculteurs et des éleveurs de la région.

À propos de la CCE

Les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis ont créé la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, à savoir l'accord parallèle à l'Accord de libre-échange nord-américain en matière d'environnement. Constituant un organisme intergouvernemental, la CCE comprend le Conseil, qui est composé des plus hauts responsables de l'environnement des trois pays, ainsi que le Comité consultatif public mixte et le Secrétariat, ce dernier étant chargé d'apporter un soutien opérationnel aux travaux concertés qu'entreprennent les trois pays. Elle rassemble des citoyens et des spécialistes appartenant à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que des scientifiques, des chercheurs et des représentants d'entreprise en vue de trouver des moyens de protéger l'environnement à l'échelle de l'Amérique du Nord tout en favorisant un développement durable sur le plan économique.



cec.org